

## Statuts de protection

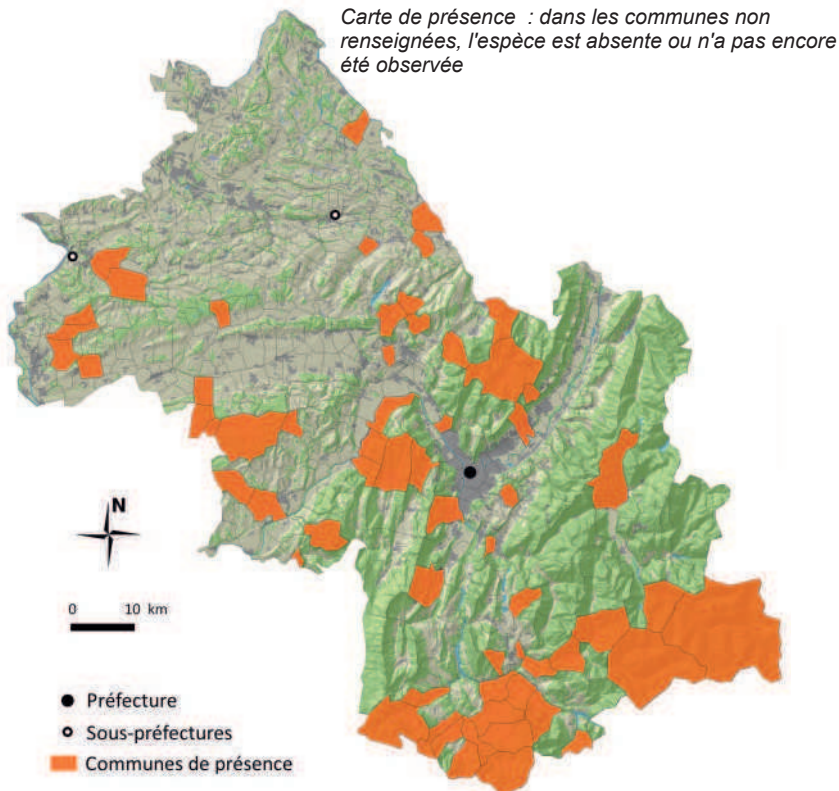


Listes rouges	Isère : LC (Préoccupation mineure)
	R-A : LC (Préoccupation mineure)
	France : LC (Préoccupation mineure)
Directives européennes	Non concernée par la directive "oiseaux"
	Inscrite à la directive "habitats" : annexe 4



©Yoann Peyrard

Coordination départementale spécifique



Sources : UF-SO&S, CORINE Land Cover, 2006. - ©IGN/GeoFlis - LPO Isère, in <http://www.faune-isere.org/> Novembre 2014

## Distribution en Isère

Sa détectabilité par écholocation permet de mieux cerner sa répartition. Les données connues se répartissent assez largement en Isère, avec une prédominance pour la moyenne montagne et les secteurs les plus chauds (basse vallée de l'Isère, moyenne vallée du Rhône).

## Écologie locale

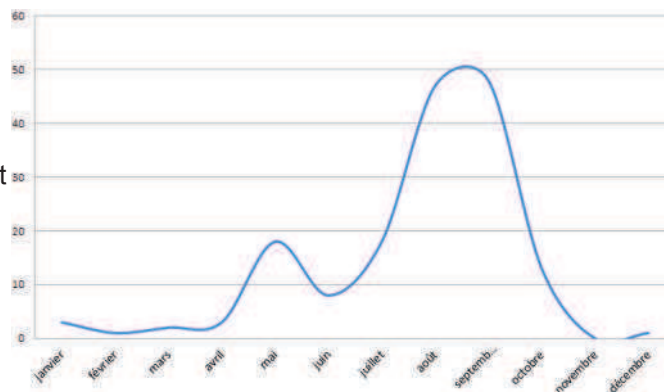
Le murin de Natterer est très éclectique dans le choix de ses gîtes en période de reproduction. Ils sont composés de cavités d'arbres, nichoirs ou encore de fissures naturelles ou non. Il hiberne dans des grottes ou des galeries. Ses terrains de chasse sont aussi variés avec, il semble avoir une préférence pour les milieux encombrés (feuillage).

## Tendance évolutive

Le murin de Natterer peut paraître commun dans ses habitats de prédilection, mais n'est jamais abondant. Aucun suivi de colonie de reproduction n'est réalisé en Isère, ne permettant pas de dégager une quelconque tendance d'évolution.

## Phénologie saisonnière

Actif entre avril et octobre, le murin de Natterer hiberne les autres mois. La prospection hivernale se limite aux sites d'hibernation connus. L'été, les enregistrements d'ultrasons et les captures au filet sont les principales sources d'information.



Nombre cumulé de données mensuelles récoltées (2000-2014)

## Gestion favorable pour cette espèce

### Milieus agricoles

- ✓ Maintien des linéaires végétalisés (haies, ripisylves...)
- ✓ Réduction des intrants
- ✓ Maintien d'une couverture herbacée sous une culture ligneeuse (vigne, arboriculture...)
- ✓ Création de bandes enherbées
- ✓ Maintien des milieux ouverts (prairies, marais, coteaux...)
- Gestion raisonnée du pâturage
- ✓ Gestion raisonnée des fauches

### Forêts

- ✓ Maintien d'arbres à cavité, d'arbres morts au sol ou sur pied
- ✓ Gestion forestière en mosaïque
- ✓ Favoriser le vieillissement
- ✓ Diversification des strates
- Diversification des pratiques

### Zones humides

- ✓ Maintien d'un réseau de zones humides
- ✓ Diversification des berges (roselières...)
- Réduction des obstacles de franchissement (seuils, endiguements, ponts...) sur les cours d'eau
- Lutte contre les espèces envahissantes le long des cours d'eau

### Milieus rupestres et souterrains

- ✓ Contrôle de la fréquentation des falaises et/ou des sites souterrains
- Éviter l'engrillagement
- Maintien, création de murets et/ou pierriers

### Activités humaines, bâti

- Absence de perturbation à moins de 300m du nid ou du gîte
- Réduction du dérangement à proximité directe du gîte ou du nid
- ✓ Conservation de gîtes favorables dans le bâti
- Résorption des points d'écrasements routiers (passage à faune aérien, souterrain...)
- Gestion adaptée de la végétation des bords de route

Pour aider la LPO à protéger cette espèce, vous pouvez :

> Signaler la présence de l'espèce à la LPO Isère ([www.faune-isere.org](http://www.faune-isere.org) ou application "Naturalist") afin de compléter les connaissances sur la répartition de l'espèce et contribuer ainsi à sa sauvegarde.

> Signaler les éventuels travaux constatés sur des sites accueillant l'espèce.

Rédacteur : R. Chardon

Version : Mar-16